

LE 5 AVRIL DISPARAISAIT MOHAMED BEN AHMED DIT COMMANDANT MOUSSA

Une figure oranaise, une figure nationale (PREMIÈRE PARTIE)

À travers la vie de Mohamed Ben Ahmed c'est un récit historique qui se construit, une mémoire qui se situe dans le temps en mouvements oscillatoires entre le «je» et le «nous», entre des «noms» de personnalités et de partis politiques, entre le peuple, le citoyen et le monde. La biographie de M. Ben Ahmed que nous présentons dans ce texte ne relève pas du récit de vie au sens littéral du terme. Il ne s'agit pas des «Mémoires de Mohamed Ben Ahmed», ici transcrites et condensées telles que formulées par lui, mais d'extraits et d'analyses des discussions que nous avons eues, lui et moi, entre décembre 1984 et septembre 1985.

Le commandant Moussa se refusait à l'usage exclusif du «je» tout en parlant de mémoire et en citant des historiens professionnels ou amateurs pour réfuter, approuver, nuancer, réinterpréter tel ou tel fait. Il se refusait à citer et à préciser son rôle dans une situation donnée tout en laissant entendre qu'il en était acteur. Son acte, même décisif, n'avait d'importance que dans le résultat de l'événement. Il aimait dire avec son air narquois: «Comment pourrais-je dire que je fais l'histoire alors que je suis encore dans le présent, alors que je ne suis qu'un homme au milieu de millions d'autres hommes tout aussi important que moi? Même un roi sans son royaume ne peut faire l'histoire!» De sa passion pour l'histoire l'humilité n'est jamais absente. Le culte du héros l'exécédait ou le faisait rire. Il avait un mépris cinglant à l'égard des menteurs et un humour à la Talleyrand pour les «moi je... moi je» et autres imposteurs.

Sa trajectoire personnelle peut être tracée, datée et située à différents moments et lieux. Il détestait l'approximation ou la litote quand il s'agit d'histoire. Ce qui est ici essentiel dans son discours, c'est la représentation qu'il donne de la succession, de la corrélation et de l'effet de ces différentes séquences sur la durée historique. Il ne procède pas par dissimulation volontaire mais plutôt par élipse ou par image quand il s'agit de lui, de sa famille, de son père, de sa mère ou de ses amis. Quand une question est pointée sur un fait intime précis, la réponse est aussi précise, déconnotée, débarrassée de tout commentaire anecdotique.

Ce qu'il faut souligner - et c'est là un point crucial - c'est que le commandant Moussa s'est séparé de son passé militant comme héritage, moyen et possibilité d'une carrière politique. Il est libéré de prison en 1967 où l'avait enfermé Ben Bella en 1964. Sa visite à Ait Ahmed dans les maquis n'a jamais été un signe de ralliement ni d'adhésion au FFS. Il recherchait à constituer une alliance démocratique capable de renverser le rapport des forces au sein du BP du FLN et à l'assemblée nationale. Pour lui la guerre était finie et les temps étaient désormais venus pour célébrer et vivre la libre expression des gens. Cette rupture le libère en quelque sorte d'une revendication de légitimité historique et de capital symbolique pour réaliser une vocation politique et participer au partage du pouvoir. Pour lui, le seul moyen d'accéder à un fonction de pouvoir passe par le jeu démocratique et les compétitions électorales et que les valeurs et l'éthique des temps de guerre deviennent des valeurs et une éthique citoyennes. Le rapport au passé n'est plus pour lui hypothéqué ou parasité par des stratégies d'accès aux sphères dirigeantes. L'acteur, le témoin et le narrateur ne sont plus dissociés sinon mentalement par les jeux de la mémoire et ceux du langage.

Le Commandant Moussa n'a pas été

Des questions majeures et répétées que se posent toujours et encore les Algériens sont celles: Comment remonter le temps, comment se réapproprié l'histoire et retrouver la trace mnésique qui est le retour de l'oublié? Comment procéder à une élucidation du passé capable de rendre intelligible le présent, de lui donner du sens et de permettre aux Algériens de vivre ensemble, de vivre mieux?

homme de compromis ou de clientèle, ni homme à courber l'échine. Pour lui, l'indépendance de l'Algérie pouvait et devait signifier non seulement la libération juridique mais aussi et surtout la citoyenneté et les libertés pour tous les Algériens. Ces idées lui vaudront la gêne et nous permettent aujourd'hui de comprendre pourquoi le destin politique national de cet homme de qualité, de cet homme libre est demeuré un destin inachevé.

MOHAMED BENAHEM: L'ACCÈS AU POLITIQUE

Centrairement à la majorité des militants du mouvement national qui ont accédé au sommet de la hiérarchie de l'ALN, donc de la sphère réelle du pouvoir qui va structurer l'Etat, Mohamed Ben Ahmed d'abord, connu sous le pseudonyme de Lieutenant Mourad (57-59), puis sous celui du Commandant Moussa, n'est pas un radical ni un activiste au sens donné à ce type de militants par les historiens du mouvement de libération nationale. Il n'a jamais été adhérent au PPA ni par voie de consécration à l'Organisation spéciale (OS) qu'ont dirigé successivement pour l'Oranie

Ahmed Ben Bella et Hamou Boutellis. Il ne rejoint le MTLD qu'en 1953 au moment où cette organisation va rentrer dans la phase ultime de sa crise à l'issue de son congrès d'avril 1953 qui provoque à la fois un renversement de tendance par la suprématie des modérés sur les radicaux et un processus irréversible de dislocation.

La forme de sa vie militante est à l'opposé de celle de Hamou Boutellis, d'un Zeddou Kacem, d'un Hadj Ben Alla, d'un Mohamed Nekkach ou de celle d'un Souyah Houari... qui furent ou sont ses amis, qui appartiennent à sa génération et qui habitent et évoluent dans la même cité Oran. Il y a entre eux un élément distinctif primordial dans les modalités d'accès et d'activité dans le politique. Chez M. Ben Ahmed, le processus militant est discontinu non pas par arrêt et retrait mais par déplacements successifs qui le conduisent de la configuration islamiste (1940) à l'UDMA (1947), au



De gauche à droite : Le Commandant Moussa (4ème) et Abdelaziz Bouteflika (5ème)

MTLD (1952), au FLN (1955) et enfin à l'ALN (1956).

Il y a ici tout un réseau de correspondance entre les formes de conscience politique de M. Benahmed et les formes d'extériorisation de cette conscience face aux réalités de la vie sociale et politique oranaise et nationale et face aux projets des organisations nationalistes.

M. Ben Ahmed est né le 2 juillet 1920 à Oran, d'une famille installée dans cette ville depuis trois générations. Il appartient à une catégorie d'Algériens relativement privilégiés qui le situe, par famille interposée, dans l'espace social oranais du côté de l'autorité coloniale: son père est brigadier de police depuis 1916 et son oncle inspecteur dans le même corps. Son cadre de vie est confortable même s'il est situé dans le quartier périphérique de Lamur. Il est l'aîné de quatre enfants. Sa mère meurt en 1927, son père se remarie avec la sœur de sa défunte épouse de laquelle il divorce deux ou trois ans plus tard pour ne plus se remarier. Il suit une scolarité normale au collège Ardallion, achevée par l'obtention du diplôme de fin d'études. Il est nommé instituteur en 1939, année où son père meurt dans un accident et dans l'exercice de ses fonctions à l'âge de 55 ans.

L'héritage paternel n'est pas utilisé par le jeune Ben Ahmed comme faire-valoir auprès de l'administration coloniale ou pour tenter une «assimilation» dans les sphères sociales et politiques européennes. Le seul usage qu'il en fait, après le décès de son père, est de demander à la préfecture - sans résultat - une patente de commerce de tabac et de librairie en 1940 après avoir renoncé à la carrière d'enseignant qui l'obligeait à quitter la ville pour un poste dans le pays profond.

Le 10 juillet 1940, la constitution de 1875 est abrogée et Pétain devient chef d'Etat français le 16 juillet de la même année. L'ordre nouveau accentue les discriminations envers les musulmans et les juifs. Le haut clergé d'Algérie, la presse et l'administration coloniale, par la voie du gouverneur Le Beau, adressent un

message de dévouement au Maréchal Pétain. Le 7 octobre 1941, les juifs perdent leur citoyenneté par abrogation du décret Crémieux.

Un second trait de caractère de nature culturelle et psychologique distingue M. Ben Ahmed des militants oranais qui vont organiser le mouvement national de la ville. Mohamed Ben Ahmed interiorise les valeurs humanistes propagées par l'école de la Troisième République. Il lit et se passionne pour l'histoire, il se rapproche des lettrés et suit le mouvement islamiste non pas par conviction idéologique mais par pragmatisme. En 1940, le PPA et le PCA sont interdits et leurs directions et principaux militants sont arrêtés ou recherchés. H. Boutellis tente de le recruter et de l'entraîner dans la clandestinité du PPA. C'est sous l'inspiration et la conduite de son condisciple Belhafaoui et des sages que sont les cheikhs Tayeb El-Mehadjji, Zemmouchi, Saâd El-Hachemi, Zahiri qui en ces années rayonnent sur la ville et la région oranaise, qu'il s'initie au travail politique à travers des actions culturelles pratiques. Contrairement au travail, souterrain du PPA, dissout en septembre 1939, les Ulama sont considérés par M. Ben Ahmed comme des gens réalistes et pratiques. L'attraction qu'exercent sur lui les animateurs du réformisme religieux est motivée, d'un côté par leurs positions sociales et leurs qualités intellectuelles et, de l'autre, par les initiatives qu'ils prennent notamment en créant des écoles, des cercles et des associations dans les quartiers musulmans. La ligne de démarcation qu'il trace entre le PPA interdit et clandestin et les Ulama n'est pas fondée sur une position idéologique mais sur un choix basé sur le bon sens et sur son appartenance sociale aux contours encore imprécis et qui regroupent des lettrés, des fonctionnaires et des commerçants. D'ailleurs il n'est pas étonné de voir dans la mouvance islamiste des hommes tels que Souyah, Dellal, Metahiri, ces derniers rejoignant d'ailleurs le PPA dès 1943, et retrouvant ainsi des militants PPA un peu plus jeunes, tels que Kahloul

et Mazouni. Ce que constate Ben Ahmed en ce début des années quarante dans la cité Oranaise c'est une situation sociale tendue, une misère atroce et un resserrement de l'espace du travail politique. L'extension du PPA, organisé à Oran en 1939, est bloquée à la fois par son interdiction, par les lois d'exception et par la dis-

persion de ses militants arrêtés ou mobilisés dans l'armée française. Ce qui prime pour lui - et cette idée l'oppose à son ami Boutellis - ce n'est pas de répandre par la propagande ou l'activisme les idées du nationalisme et de l'indépendance, mais d'organiser le nationalisme pour préparer l'indépendance. Ce principe lui paraît d'autant plus

Pour lui, l'indépendance de l'Algérie pouvait et devait signifier non seulement la libération juridique mais aussi et surtout la citoyenneté et les libertés pour tous les Algériens.

juste que la compétition entre les différentes formations politiques, en cette période de guerre, n'apparaît plus comme objectif décisif. Cette attitude d'apparente réserve est en fait une attitude de rationalité face à une réalité aux enjeux mondiaux qui débordent la question nationale.

Cette attitude va se manifester une seconde fois en 1946-47 lors de la création simultanée de l'UDMA et du MTLD et du retour légal du PCA par son adhésion à l'organisation que dirige Fernat Abbas. Là aussi, ce qui fait sa décision c'est d'une part le refus manifeste de l'activisme et du romantisme révolutionnaire qui agitent les milieux nationalistes du PPA.

Ce que retient en mémoire Mohamed Ben Ahmed c'est que la question nationale est internationalisée sinon de jure du moins de facto dès 1943. Et c'est à Fernat Abbas qu'en revient l'initiative. Le mémorandum que présentent les notables algériens conduits par Abbas est simultanément remis au Général Giraud et au Général Murphy qui commande les forces américaines en Algérie. Cette internationalisation de la question algérienne est bien entendu restrictive et aléatoire parce que l'Algérie n'est pas sujet à part entière dans les débats mais objet stratégique dans la nouvelle configuration géopolitique du monde qui sera fixée à Yalta.